

## Charte de protection des données personnelles

La présente Charte engage l'ensemble des sociétés du groupe Bernard. Celles-ci représentent une ou plusieurs marques sous le statut de concessionnaire, distributeur, réparateur, franchisé, franchiseur, importateur, apporteur d'affaires...

Les données que nous traitons peuvent être collectées par nous-mêmes, une tête de réseau que nous représentons, ou par un apporteur d'affaires. En termes juridiques au sens du RGPD, nous pouvons selon les cas être *Responsable de traitement, co-responsable, ou sous-traitant*.

La présente Charte s'applique à l'ensemble des données personnelles que nous traitons, quels que soient le canal commercial et le moyen pratique par lequel ces données sont collectées (internet, application, passage en point de vente, contact à domicile ou lors d'un dépannage...). Notre politique de protection des données personnelles est en conformité avec la réglementation applicable, notamment le RGPD, la loi Informatique et Liberté. Nous prenons toutes dispositions utiles pour que nos apporteurs d'affaires et prestataires sous-traitants s'inscrivent pleinement dans notre démarche.

Nous sommes pleinement conscients du caractère spécifique des informations personnelles. En conséquence, conformément à la réglementation :

- Nous collectons les seules informations nécessaires, après avoir informé les personnes de l'utilisation que nous en ferons ; nous les conservons pendant la durée utile, ou celle imposée par la réglementation. Lorsque nous n'en avons plus l'usage, nous assurons leur destruction ou leur anonymisation si nous décidons de les conserver à des fins statistiques.
- Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles de sécurisation, afin que ces données soient intègres et atteignables.
- Les personnes concernées disposent d'un droit de consultation, d'information sur l'utilisation, correction, mise à jour, suppression de leurs données personnelles, sauf si une contrainte réglementaire (par exemple fiscale) ne s'y oppose.
- Nous mettons en œuvre des dispositifs physiques et logiques de sécurisation, afin que l'accès à ces données soit limité aux personnes autorisées. Celles-ci peuvent être des salariés de la société, de sous-traitants, de partenaires commerciaux. Nous faisons en sorte que ces données soient stockées et traitées dans des pays réglementés par le RGPD. Nous disposons d'un droit d'audit des processus et de la sécurité de nos sous-traitants.
- Nous organisons la formation de tous nos collaborateurs qui traitent des données personnelles à leurs obligations relatives à la collecte, au traitement, au stockage de données personnelles. Nous insistons sur la confidentialité de ces informations. Nous les

sensibilisons également aux risques de cyber attaque et les manières d'en protéger l'entreprise, d'en limiter les conséquences.

- Nous procédons à des audits de la sécurité de nos systèmes d'information, et mettons en œuvre des plans d'amélioration.
- Lorsque c'est utile, nous procédons à une analyse d'impact sur la vie privée que pourrait avoir un traitement.
- Si une fuite ou utilisation non autorisée de données à caractère personnelle était détectée, nous en informerions la CNIL et les personnes concernées.
- Les personnes dont nous détenons ou traitons les données peuvent à tout moment contacter notre Délégué à la Protection des Données pour soumettre une question ou une réclamation, par e-mail [rgpd@autobernard.com](mailto:rgpd@autobernard.com) ou de préférence via le questionnaire disponible à l'adresse <https://rgpd.autobernard.com>.

Chaque contrat ou contact ayant un objectif précis, nous informons systématiquement les personnes concernées des finalités du traitement. La présente Charte générale n'a pas vocation à remplacer les documents spécifiques.